

LA PERTINENCE D'UNE APPROCHE PARTICIPATIVE EN ACCOMPAGNEMENT

GÉRALD NICKNER, M. SERV. SOC.

Travailleur social, psychothérapeute
Maison Michel-Sarrazin
gnickner@michel-sarrazin.ca

SERGE DUMONT, PH.D.

École de travail social et de criminologie, Université Laval
Centre de recherche sur les soins et les services de première
ligne de l'Université Laval
Équipe de Recherche Michel-Sarrazin en oncologie psychoso-
ciale et en soins palliatifs
Centre de recherche du CHU de Québec – Université Laval
Serge.Dumont@tsc.ulaval.ca

Les adultes atteints de maladies à issue fatale sont confrontés à l'expérience de la perte de capacités tout en poursuivant leur développement. Lorsque le contexte de la perte vient perturber le cours de son développement, la personne malade pourra être habitée par la souffrance non seulement de perdre des capacités, mais également par le sentiment d'être réduite à la perte. Ces contextes, où « pouvoir faire » se résume à ne plus « pouvoir être », semblent affecter également la relation d'accompagnement en la privant des moyens pour se développer. Ce lien étroit entre la capacité d'agir et le sentiment d'intégrité de soi (Ricoeur, 2004) permet de considérer l'accès au pouvoir d'agir comme un acte essentiel au développement humain. Cette considération permet de s'interroger sur le potentiel relationnel de l'accompagnement pour soutenir l'accès au pouvoir d'agir en relation. Cet article se propose d'explorer la contribution d'une approche participative en accompagnement pour soutenir les personnes malades confrontées à l'expérience de la perte de capacités. Dans un premier temps, l'approche participative (Lacharité, 2009) apporte à la présente démarche les fondements conceptuels nécessaires pour situer l'accompagnement dans une perspective à la fois théorique, éthique, mais aussi pratique. À cet égard, la pra-

tique participative se décline en quatre compétences consacrées au développement du pouvoir d'agir de la personne accompagnée et au développement de la relation d'accompagnement. Une vignette clinique¹ servira à illustrer les processus impliqués à chaque niveau de compétence.

L'APPROCHE PARTICIPATIVE

L'approche participative² s'inscrit dans le courant du constructionnisme social (K.J. Gergen, 2009; Anderson, 2005; Gingras et Lacharité, 2014) grâce à la contribution scientifique de plusieurs auteurs interpellés par les questions de l'autodétermination et du développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (Lacharité, 2009). Cette approche présuppose une conception émancipatrice et qualifiante de la personne, et recherche une façon d'approcher et de soutenir la personne accompagnée en rendant visible ce qu'elle met en œuvre pour se soutenir et diriger sa vie (Gingras et Lacharité, 2014). L'approche participative s'appuie notamment sur la capacité de dialoguer non seulement entre les personnes, mais également entre les personnes et les éléments présents dans leurs expériences de vie.

Cette capacité de dialoguer sera soutenue par des processus qualifiés de « dialogiques ». Compte tenu de leur importance pour soutenir et structurer le pouvoir d'agir, ces processus seront définis et comparés aux « processus monologiques » qui, généralement, compliquent l'accès aux outils du développement humain.

LES PROCESSUS DIALOGIQUES ET LES PROCESSUS MONOLOGIQUES

Définir un processus au plan relationnel demeure une entreprise audacieuse, dans la mesure où il ne s'agit pas d'un objet précis, mais davantage d'une abstraction pour désigner un changement d'état relationnel. Dans le présent contexte, les termes *processus monologiques* et *processus dialogiques* permettront de qualifier « l'état » des relations, un peu à la manière de la physique classique, quand celle-ci décrit l'eau à l'état gazeux, liquide ou solide. Quand un processus relationnel est qualifié de « dialogique », nous parlerons d'un état relationnel fluide, dans lequel la relation circule librement, et ce de façon multidirectionnelle. Quand le processus est qualifié de « monologique », la relation se présente généralement dans un état plus solide ou figé, ce qui complique sa capacité à circuler de façon multidirectionnelle, ou même rend impossible toute circulation. Quand une relation ne peut plus circuler, on peut se demander si elle est encore une relation. C'est le constat que plusieurs personnes font lorsque les processus monologiques viennent saturer le champ relationnel.

Les processus dialogiques : des processus qui permettent de lier et de se relier

Les processus dialogiques sont des processus relationnels qui soutiennent le développement humain tout au long de la vie (Vygotsky, 1934/1998). Ceux-ci facilitent l'accès aux outils pour apprendre et développer le pouvoir d'agir. Ces processus rendent possible le dialogue que l'on fait avec soi-même, avec

les autres et avec les différents éléments présents dans les contextes de vie. L'action des processus dialogiques favorise une conscience relationnelle, une posture qui met en présence plusieurs dimensions d'une même réalité, un espace où la participation et la collaboration sont possibles dans le respect des expertises multiples. Par l'entremise du dialogue et de la narration, ils donnent accès aux outils d'apprentissage permettant d'échafauder de nouveaux savoirs à partir d'une expérience pour en faire de nouvelles expériences de développement. Cette posture relationnelle issue des processus dialogiques sera nommée « posture dialogique » dans le cadre de cette réflexion.

Les processus monologiques : des processus qui paralysent la capacité de lier et de se relier

Les processus monologiques pourraient être compris comme des processus linéaires capables de compromettre le développement en réduisant la capacité de la conscience de lier et de relier les multiples facettes d'une expérience et les différentes expériences vécues. Dans le contexte spécifique de la perte de capacité, les processus monologiques renforcent une certaine disqualification identitaire et contribuent à réduire la capacité de faire de nouvelles expériences. Compte tenu de l'intérêt des processus dialogiques sur le plan du développement humain et celui de l'accès au pouvoir d'agir, il semble pertinent d'explorer dans quelle mesure ces processus sont présents et surtout actifs dans la relation d'accompagnement. Compte tenu de la grande diversité des pratiques d'accompagnement, quelques précisions s'imposent. Les soins palliatifs se sont développés en poursuivant notamment deux objectifs : soulager la douleur (localement et globalement) et accompagner les proches et la personne qui font l'expérience de sa fin de vie et de la mort. Dans ce contexte évolutif, deux modes d'intervention se sont côtoyés : traiter et accompagner. Ce qui suit vise à distinguer ces modes d'intervention pour en apprécier leurs contributions et leur complémentarité, ainsi que leurs particularités conceptuelles.

TRAITER

De façon générale, composer avec le caractère imprévisible et aléatoire de la vie représente un défi important pour l'être humain. Au cours des trois derniers siècles, l'être humain a tenté par le développement de la science moderne de rendre prévisibles tant les éléments présents dans la nature que les événements présents dans la vie (Vendryès, 1981). La maladie terminale et la mort annoncée restent, malgré toutes les avancées médicales modernes, des expériences relativement imprévisibles et éprouvantes. Distinguer le traitement de l'accompagnement pourrait faire partie d'un champ d'études en soi, compte tenu de la complexité de ces pratiques et de leur caractère évolutif. Dans le cadre de notre réflexion, les distinctions proposées ne pourront dresser que de grandes lignes. Donc, de manière un peu caricaturale, on pourrait dire que les traitements visent le soulagement des symptômes découlant de la maladie ou la résolution de problèmes identifiés. Généralement issues du paradigme positiviste, les approches visant à traiter trouvent leur cohérence en cernant minutieusement l'objet et le projet de l'intervention. Plus l'objet est connu et mieux l'objectif est circonscrit, plus le traitement sera focalisé et précis. L'application rigoureuse de protocoles reconnus comme efficaces permettra des résultats de cause à effet. Il est clair qu'un traitement pour soulager une douleur chez une personne aura un effet positif sur cette dernière; cependant, la manière d'approcher s'adressera tout de même à «l'objet douleur». Ce travail sur l'objet implique de réduire autant que possible les biais découlant de la subjectivité.

Toutefois, l'expérience de la maladie et de la mort annoncée réserve aux différents intervenants d'importants défis quand vient le temps de prévoir, de savoir, de traiter ou de solutionner les problèmes qui en découlent. La prise de conscience par l'intervenant des limites à traiter ouvre la voie à un nécessaire changement de paradigme: se désinvestir de «l'objet», devenu impossible à traiter, pour se réin-

vestir dans une relation d'accompagnement de la personne comme «sujet en développement». Ceci rappelle l'expression d'une résidente en médecine qui, alors qu'elle se retrouvait seule au chevet d'un homme rendant son dernier souffle, constatait comment, malgré toute sa préparation académique et pratique, son impuissance à agir était totale: «C'est la première fois que je réalise qu'il n'y avait pas de solution et que ma présence était la seule compétence accessible à ce moment.» Cette prise de conscience des limites à pouvoir traiter ouvre sur un nouveau paradigme, lequel invite l'intervenant à se restituer tant au niveau de sa cible que de sa façon d'approcher.

ACCOMPAGNER

Toujours de façon un peu caricaturale, l'accompagnement s'adressera plus directement à la personne en soutenant l'expression de sa subjectivité. L'intervention d'accompagnement ne visera pas à circonscrire les problèmes (les diagnostiquer pour mieux les traiter), mais, plutôt, cherchera à élargir l'espace relationnel en s'intéressant à la personne accompagnée. En fait, l'accompagnement aidera la personne à définir elle-même, par son propre langage, ce qu'elle vit. Comme les problèmes font partie de la vie, ceux-ci pourront être mis en récit et définis par l'accompagné si la personne le souhaite. La recherche de rigueur dans l'intervention d'accompagnement ne misera pas sur la capacité de circonscrire un objet d'intervention, ou d'appliquer un protocole issu de savoirs scientifiques applicables, mais portera davantage sur la capacité de rester un sujet, une personne en relation capable de se repositionner continuellement comme sujet pour préserver sa capacité d'être et d'agir. «Dès lors, ce qui est en jeu ne vise pas à résoudre un problème, mais bien à déployer la puissance d'agir» (Paul, 2009: 48).

Compte tenu de la complémentarité de ces approches et des éléments qui les distinguent, il importe de ne pas perdre de vue leurs cibles respec-

tives, sans quoi ces interventions à visées bienfaites pourraient devenir une autre source de souffrance monologique. En ce sens, les traitements visent des objets en relation avec la personne, tandis que l'accompagnement tente d'approcher la personne et ce qui la relie. Nous pouvons donc faire le constat que ces approches ne sont pas régies par les mêmes règles, et que les « ingrédients actifs » semblent différents. « L'une et l'autre n'ont pas les mêmes buts, ne suscitent pas les mêmes attitudes, mais leur complémentarité est à la fois « utile et exigée » (Paul, 2009 : 51). Ces quelques distinctions théoriques entre traitement et accompagnement n'arrivent pas à rendre compte de la complexité présente dans l'expérience clinique. Voyons un peu plus comment coexistent ces approches sur le terrain.

Parfois, il semble qu'un traitement qui vise le soulagement d'un symptôme local puisse avoir un effet global sur la personne : « Depuis que ma douleur au dos est mieux soulagée, je recommence à faire des projets, je me sens revivre ». Un peu comme si « l'objet *douleur* » se transformait en « résultat local » d'une *douleur soulagée* qui, par la suite, se transforme en « effet subjectif » de « je me sens revivre ». Ceci ne rappelle rien de très nouveau, un traitement pouvant avoir une double cible : un symptôme et une personne. À l'inverse, l'accompagnement, bien qu'orienté vers la personne, peut parfois soutenir un soulagement local, par exemple : « Quand je vous parle, ma douleur est encore présente, mais en même temps, on dirait qu'elle est plus loin et qu'elle me dérange moins ». Ceci amène à faire le constat suivant : les approches pour traiter comme les approches pour accompagner peuvent provoquer des effets au-delà de la cible visée. La complexité de ces pratiques de traitement et d'accompagnement ne s'arrête pas là. Les intervenants vont parfois traiter et accompagner de façon simultanée : « Quand l'infirmière vient me donner mon injection de ce médicament qui brûle lorsqu'il est donné rapidement, je remarque qu'elle fait attention. Elle prend le temps de s'informer si elle y va assez lentement, je me sens importante et considérée ». La formule mixte vise délibérément des

actions spécifiques, d'une part sur « l'objet inconfort » par l'entremise de l'injection, et d'autre part sur « le sujet » en s'informant et en prenant le temps produisant l'effet : « *je me sens importante et considérée* ». Ces considérations renforcent l'idée que les traitements et l'accompagnement sont complémentaires, interdépendants, voire inséparables. Ceci rappelle l'importance que les pratiques de traitement et d'accompagnement, ainsi que les cibles visées, ne soient pas confondues par l'intervenant. Lorsqu'un travailleur social reçoit une demande d'un membre de l'équipe pour rencontrer une personne anxieuse, une famille qui vit des conflits ou un membre de famille épuisé, qu'est-ce qui guidera le choix d'accompagner la personne, ou de tenter d'identifier et de résoudre le problème ? Que souhaite la personne ou la famille ? Est-ce que nous sommes autorisés à traiter ou à accompagner ? Pour les traitements comme pour l'accompagnement, le consentement libre et éclairé est incontournable. Ceci amène à préciser que la personne peut autant refuser d'être accompagnée que refuser un traitement. Cette affirmation pose cependant un paradoxe, dans la mesure où respecter le désir d'une personne de ne pas être accompagnée pourrait être tout de même considéré comme une façon de l'accompagner et de soutenir son pouvoir d'être et d'agir. Ces distinctions semblent nécessaires, afin que les intentions de la personne aidée face à une intervention soient précisées et soient respectées. Voyons maintenant comment une vision dialogique de l'accompagnement permet davantage de qualifier l'accompagnement de « participatif ».

Le regard des personnes accompagnées sur l'accompagnement offre un riche éventail pour ajuster le cours de l'accompagnement et nous rendre plus conscients de nos postures, de nos attitudes, de nos aptitudes et de nos actions en contexte d'accompagnement. En ce sens, l'accompagnement est mutuel, nous avons besoin de la personne accompagnée pour accompagner. Si l'être humain a le potentiel de se développer tout au long de sa vie en étant soutenu par les processus dialogiques, et ce malgré les pertes de capacités, il semble que les pratiques d'accompa-

gnements bénéficient également d'un potentiel de développement lorsque l'opportunité du dialogue est présente.

Dans cette vision dialogique de l'accompagnement, il revient donc à la personne accompagnée de pouvoir choisir ce qui semble la soutenir: «Faut se donner des outils pour passer à travers l'épreuve, faut trouver le bon qui nous convient», disait cet homme en parlant de la responsabilité et du pouvoir qui était le sien. Dans ce contexte, l'accompagnement se met non seulement au service de la personne accompagnée, mais également au service de ce qui permet à la personne d'élaborer ce qui est aidant selon elle. Il ne s'agit pas d'actions à imposer (agir sur), mais bien de gestes à poser ensemble (agir avec et surtout agir ensemble) parce que perçus en relation comme aidants. L'expression «perçus en relation» traduit le caractère participatif dans la recherche de ce qui soutient, mais également fait référence à la capacité d'être présent et surtout ensemble. Ceci se manifeste par la reconnaissance de l'autre et de son originalité dans l'expression des éléments qui composent sa vie. Ainsi, les actions de l'intervenant ne peuvent être dialogiques que si elles sont proposées et coconstruites avec la personne accompagnée dans la recherche du «bon qui lui convient».

UNE CONCEPTION DIALOGIQUE DE LA PERSONNE

Cette vision de l'accompagnement implique donc une conception de la personne non pas comme un objet de relation, mais bien comme un être en relation (Gingras et Lacharité, 2014). Plusieurs auteurs partagent cette vision d'un être humain autonome (Paul, 2009; Ricœur, 1990; Beauvais, 2004), relationnel (Vygotski, 1934/1997; Shotter, 1998; Gingras et Lacharité, 2014), responsable (Le Bossé, 2012; Ricœur, 1990) et projectif (Gingras et Lacharité, 2014; Beauvais, 2004; Paul, 2009; Ricœur, 1990). Ce postulat invite à dépasser les conceptions déterministes, non pas pour les discréditer,

mais pour les considérer de façon dialogique ou complémentaire avec ce qui est imprévisible et aléatoire dans la vie (Vendryès, 1981). Comme par hasard, cette conception de la personne trouve un écho dans les valeurs traditionnelles et actuelles, promues en travail social, que sont l'autodétermination, et le développement social et humain (Mercier, 2012). Dans les approches narratives et participatives, la personne y est perçue comme un auteur ayant une expertise sur sa vie et son développement (White, 2009). Elle a le droit et le pouvoir de définir elle-même son expérience et les effets des problèmes sur elle, et de juger ce qui est pertinent pour elle, incluant le sens qu'elle attribue à sa vie (Gingras et Lacharité, 2014).

Repères éthiques associés à une pratique participative de l'accompagnement: principes de responsabilité, de retenue et de doute

La reconnaissance de la responsabilité de l'aidé est fondée sur l'exercice de son autonomie en relation, tandis que celle de l'aidant repose sur les effets produits par son action pour soutenir l'aidé (Beauvais, 2004). Dans les deux cas, cette posture repose sur la conscience de l'altérité (Ricœur, 1990), où l'un est responsable de l'autre sans toutefois en attendre la réciproque (Lévinas, 1982). Cette responsabilité partagée implique de revisiter de façon dialogique plutôt que dichotomique le développement de la capacité d'agir. Dans ce contexte, la «prise en charge» pourra être considérée ou revisitée comme une option parmi d'autres. Même dans certains contextes particuliers où l'intervenant, par exemple un travailleur social, est mandaté par la loi, il reste que la participation de l'aidé et sa responsabilité devraient être prises en compte pour soutenir le développement de son pouvoir d'être et d'agir. La notion de «retenue» chez l'aidant implique une posture de liberté face à ses propres savoirs et, surtout, face aux différents mandats afin que ceux-ci ne soient pas imposés à l'aidé, mais rendus disponibles s'ils sont utiles et pertinents

au regard de l'aidé. « Se retenir c'est laisser davantage d'espace et de temps à soi et à l'autre pour penser, pour douter, pour essayer et pour que peu à peu, l'autre construise son chemin, invente son œuvre » (Beauvais, 2004 : 7). Sans cette posture de retenue, l'intervenant aura du mal à éviter le piège de la toute-puissance qui viendrait réduire les initiatives émancipatrices de l'aidé. L'accompagnement semble ce lieu de prédilection permettant de recueillir et d'honorer « ces apprentissages obtenus à prix fort, celui de leur vie qui perd des forces et qui arrive à la fin » (Nickner, 2018 : 58), à moins que l'espace ne soit encombré par nos mandats, aussi légitimes soient-ils. Par sa retenue, l'aidant n'est pas en train de renoncer à son pouvoir ou de renier son expertise pour autant. Toutefois, il va de soi que pour toutes personnes formées à l'intervention, la posture de retenue reste un défi de tous les instants, surtout lors des moments d'impuissance.

Pour sa part, la posture de doute permettra de rendre plus « supportable » la posture de retenue. Le doute rappellera une certaine réserve sur ce que l'on sait et, surtout, sur la pertinence de ce que l'on sait et de ce que l'on devrait savoir pour accompagner l'autre. Cette posture soutiendra chez l'aidé sa capacité à dégager des savoirs d'expérience pouvant faire évoluer la relation d'accompagnement. Ces trois postures éthiques reflètent l'engagement de l'intervenant à mettre ses compétences au service de l'aidé dans la recherche « du bon qui lui convient » sans devoir hiérarchiser les savoirs.

CONCEPTION DU RÔLE DE L'ACCOMPAGNANT

Dans une perspective participative, l'accompagnant cherchera à aider la personne accompagnée à composer avec la complexité et le caractère imprévisible de la vie, et ce à travers l'exercice de son libre arbitre (Vendryès, 1981). Par la qualité de sa présence, il offre des conditions susceptibles de favoriser l'actualisation du plein potentiel de développement de l'accompagné (Beauvais, 2004). Cette perspective

permet également de remettre en question le pouvoir de l'accompagnant, comme nous l'avons fait précédemment avec la posture éthique de retenue. L'accompagnant est présenté comme un collaborateur qui aide la personne à se soutenir elle-même (Gingras et Lacharité, 2004). « C'est le rôle de l'aidant de soutenir l'aidé à mobiliser ce qui est nécessaire pour élaborer l'histoire et le chemin à venir » (Gingras et Lacharité, 2014 : 8). L'approche participative offre donc un espace d'intervention basé sur une logique non prescriptive du travail social (Le Bossé, 2012) et sur l'opportunité de rendre visible le travail de la personne malade, pour assurer son développement et en apprécier les créations.

UNE PRATIQUE PARTICIPATIVE DE L'ACCOMPAGNEMENT : DES COMPÉTENCES DIALOGIQUES

Dans les méandres de l'accompagnement et de l'imprévisibilité, les savoirs généraux trouvent rapidement leurs limites. Ceci implique de considérer les savoirs locaux ou émergeant de l'expérience d'accompagnement comme nécessaires au développement de l'accompagnement. Ainsi perçu, l'accompagnement devient cet outil relationnel de premier ordre pour composer avec l'inconnu, l'isolement, l'incertitude et l'impuissance. L'accompagnement dans une approche participative « est un dialogue où aidant et aidé œuvrent ensemble au devenir de l'aidé, tissent ensemble les éléments pour y parvenir et traitent ensemble le scénario d'un récit en devenir » (Gingras et Lacharité, 2014 : 8). Ce type d'accompagnement repose sur quatre niveaux de compétences, dont la définition a été largement influencée par les travaux sur l'échafaudage narratif (White, 2009) et, plus récemment, par le développement de l'approche participative (Lacharité, 2009) et sa mise en œuvre originale en supervision et en autosupervision dialogique (Gingras et Lacharité, 2014). Ces niveaux de compétences sont présentés comme des postures, des attitudes, des aptitudes et des actions participatives

(Gingras et Lacharité, 2014). La posture sera abordée comme une première compétence fondamentale, voire incontournable dans la mise en place d'un espace dialogique. La seconde compétence portera sur les attitudes qui soutiennent la mise en relation et le développement du champ relationnel. La troisième compétence portera sur la capacité d'échafauder la narration avec son potentiel de création de savoir. La dernière compétence concernera la capacité à mettre en place les conditions qui favorisent la participation et la coresponsabilité.

LA POSTURE DIALOGIQUE: SOUTENIR LA PRÉSENCE

La posture d'empowerment est une prédisposition de l'intervenant à considérer la personne comme ayant le droit et le pouvoir d'être et d'agir à sa façon, non seulement de vivre ce qu'elle vit, mais de le vivre à sa façon (Gingras et Lacharité, 2014). Cette posture implique donc un profond respect de soi et de l'autre, notamment en ce qui a trait aux valeurs, à la spiritualité et à la culture. En ce sens, elle est avant tout dialogique dans la mesure où elle favorise l'inclusion de l'autre et l'aide à trouver sa posture dans un contact avant tout relationnel. Cette posture propre à l'accompagnement participatif présuppose un engagement de l'intervenant à être d'abord présent. Cette qualité de présence se traduit par le fait d'être témoin. La capacité d'être témoin offre cette terre d'accueil, ce camp de base dans l'édifice de l'accompagnement. Un lieu où l'on peut revenir autant que nécessaire pour relancer les processus dialogiques. De façon plus spécifique, il s'agit d'une capacité double, celle d'être témoin de ce qui est relié et celle d'être témoin de ce qui relie (Gingras et Lacharité, 2014). Dans cette conception, la conscience est à la fois présence, relation, reconnaissance mutuelle et participation. Sans l'accès au pouvoir de «s'identifier» à un contexte et de s'en «*désidentifier*», l'accès au développement peut sembler figé et hors de portée. Cette posture est non seulement nécessaire à l'intégration des pôles

d'une même expérience, mais essentielle à la possibilité de circuler entre les pôles (Gingras et Lacharité, 2014). Si la posture de l'accompagnant est chargée de cette conscience relationnelle et de cette capacité d'accueillir l'autre comme il est, cette reconnaissance lui offrira également un terrain pour se reconnaître et surtout se distinguer du contexte qu'il pourra décrire à sa façon. «Être avec» relèverait à la base de cette capacité. Sans l'action de la conscience qu'offre cette «position témoin» (Crombez, 2003), il serait également impossible de distinguer «la personne des problèmes» (White et Epston, 2003), il en serait de même pour distinguer l'expérimentateur de l'expérience, l'auteur de son récit, l'acteur de son action et, pourquoi pas, l'*accompagnant* de l'*accompagnement*.

Ceci souligne l'importance que l'accompagnant soit lui-même accompagné par sa capacité à être témoin. La capacité d'être témoin favorisera cette capacité de «se laisser visiter, habiter, toucher par les propos de l'autre. C'est laisser la vie de l'autre résonner en lui» (Gingras et Lacharité, 2014: 8). Certains auteurs vont qualifier cette résonance de «flot relationnel», faisant référence aux processus relationnels en action (Anderson, 2005; Shotter, 1998). Le flot relationnel sera perçu comme «la fluidité» dans laquelle la relation circule, transportant la personne vers la prochaine zone de développement (Gergen, 2009). La qualité de présence à soi et à l'autre est non seulement une marque de respect, mais une reconnaissance mutuelle que l'autre est inclus dans notre vie. Cette posture non hiérarchique permettra un espace pour être à la fois différents et ensemble (Gingras et Lacharité, 2014).

Dans la posture dialogique qui implique la présence à l'autre, l'intervenant ne peut se couper de sa propre subjectivité. «Toutes les démarches d'accompagnement partent d'un principe: on ne peut avoir accès à la connaissance des pratiques sans passer par la subjectivité des acteurs» (Paul, 2009: 48). Il ne semble pas nécessaire, pour puiser dans sa subjectivité, de se couper de son objectivité. La conscience relationnelle permettra l'accès continu tant à la subjectivité qu'à l'objectivité, sans que l'intervenant ou la

personne accompagnée en soit réduite à l'état d'objet. Dans cette recherche d'une posture dialogique, c'est la qualité de présence qui primera, et qui deviendra posture de respect dans laquelle l'expression identitaire, subjective et objective, pourra se frayer un chemin sans craindre les contextes monologiques « blâmants ». Habité de sa capacité d'être témoin, et encouragé par une écoute centrée sur ses propres mots et sur la résonance de ceux-ci, l'accompagné pourra circuler dans différents contextes.

De ce constat se dégagera un changement de posture et un accès au pouvoir de nommer, de décrire et même de dénoncer ce qui est présent ou absent dans la vie de l'accompagné et qui fait souffrir celui-ci. Redonner les mots ne prendra pas la forme d'une reformulation des mots de l'autre dans nos propres mots, mais bien une répétition des siens, comme si on faisait la lecture à un auteur à partir du texte de celui-ci. Ce travail de redonner les mots ne sert pas tant à dire à l'autre que nous comprenons, mais bien que nous sommes avec lui et que ce qu'il dit nous intéresse. Redonner les mots permet de relancer l'expression à partir d'une résonance, ce que je viens de dire a été reçu, entendu et est redonné pour relancer le récit, mais également de dégager de la description des contextes implicites de nouveaux contextes, plus explicites. Ici, les points de vue de l'intervenant ont peu d'importance : si l'intervenant devient témoin, que des points de vue émergent, il peut simplement en prendre conscience et les apprécier dans une posture de retenue pour mieux redevenir disponible à l'expression de la vie de la personne accompagnée. Redonner les mots stimule donc autant la position témoin de la personne accompagnée que celle de l'accompagnant, qui évite ainsi la digression. Il est certain qu'accompagner n'est pas qu'une question d'écoute, mais bien une posture qui parle de l'intérêt à connaître l'autre et à le laisser nommer ce qu'il vit. Les questions ne sont pas formulées en premier lieu pour que l'intervenant comprenne, mais bien pour que l'accompagné se distingue d'un contexte en le décrivant. « Il s'agit de parvenir [par le langage et son potentiel dialogique] à se détacher de son expérience

afin que celle-ci devienne un moyen de faire d'autres expériences » (Clos, 2001 : 272).

Les questions seront davantage des propositions pour décrire plutôt que des invitations à expliquer. Des questions qui invitent l'autre à se définir lui-même et se représenter les éléments présents dans sa vie, et ce, tel qu'il les perçoit. Afin de rendre plus tangible cette posture dialogique, nous utiliserons des extraits d'une conversation narrative³ pour concrétiser chacun des niveaux de compétence, et pouvoir en apprécier le caractère relationnel et opérationnel. Il va de soi que cet entretien n'est pas présenté ici comme un modèle ou un exemple à suivre, mais davantage comme une illustration de ce qui a été possible, à ce moment, avec ces personnes dans ce contexte. L'ensemble de l'entretien sera réparti et commenté à travers les quatre niveaux de compétences.

Claude et Pauline

Claude et Pauline sont mariés depuis bientôt quarante ans et le couple n'a pas d'enfant. Claude est retraité, il vient d'être admis à l'unité de soins palliatifs après deux ans de traitements. Les quelques tentatives pour le rencontrer ont été déclinées, Claude se disant envahi par une grande fatigue. Nous nous sommes entendus qu'il nous ferait signe au besoin. Après trois semaines, l'infirmière nous demande de le rencontrer, car elle le trouve souffrant malgré plusieurs interventions qui auraient dû le soulager. Elle parle davantage d'un contexte de mal-être et non de douleurs objectives. Nous l'informons que Claude ne souhaite pas nous rencontrer, mais elle a l'impression que nous pouvons l'aider même s'il semble voir les choses différemment. Nous lui demandons de vérifier si c'est ce qu'il souhaite vraiment. L'infirmière revient souriante, car Claude aurait consenti à nous accorder dix minutes, mais pas davantage. Nous sommes donc habitués de cette impression que tout est réduit, et voué à l'échec avant même d'avoir commencé.

Arrivé au chevet de Claude, celui-ci est dans son lit, les yeux fermés, alors que sa femme est assise au

fond de la chambre. Claude ouvre les yeux, et nous rappelle que nous avons dix minutes et qu'il est prêt à nous écouter. Nous l'avisons que nous avons été informé par son infirmière qu'il était souffrant, et que celle-ci croyait utile une rencontre avec lui. Dans ce contexte, nous l'informons de notre intention de faire connaissance et de voir ce qui peut les soutenir, lui et sa femme. Voyons maintenant un premier extrait de la conversation.

G: Pouvez-vous me parler un peu de vous, de qui vous êtes?

Il s'agit ici d'entrer en contact et de m'assurer que je suis moi-même présent et que cette présence se traduit par un intérêt envers qui il est et ce qu'il vit. La question est non seulement ouverte, mais vague. Elle sert à lui laisser le choix d'aborder ce qu'il souhaite, et ce de la manière qu'il le souhaite, non de lui faire préciser un problème à résoudre.

C: Je viens de prendre ma retraite, les traitements n'ont pas été efficaces parce que la maladie a été diagnostiquée trop tard. Je vais mourir, il y a toujours la fatigue et un fond de douleur. Je ne vois pas ce que vous voulez savoir de plus.

Les premières secondes sont relativement lourdes quand la relation ne circule pas. C'est comme une personne qui respire difficilement. Les contenus peuvent dominer et il peut y avoir des attentes à agir sur les contenus. Je dois me donner un soutien pour rester présent à ma propre expérience et ne pas être pris par le contexte. La pire posture serait de vouloir performer alors que le pouvoir d'être et d'agir n'est pas accessible. Je veille donc à rester présent malgré l'impuissance.

G: C'est vrai que ça peut être agaçant qu'on vous pose des questions, en plus de tout ce que vous avez à vivre.

La reconnaissance du caractère agaçant des questions vise à rester dans le récit, à rester en lien et à s'offrir un camp de base.

C: Vous appelez ça vivre?

On voit ici que vivre n'est pas suffisamment inclusif; ceci implique une réparation du lien. Ici,

respecter la personne, c'est aussi respecter sa façon de nommer les événements, surtout quand le soi semble pris dans le contexte.

G: Ce n'est effectivement peut-être pas une bonne expression. Comment vous appelleriez cela?

La reconnaissance de son droit d'exprimer son expérience à sa façon et dans ses termes. L'intérêt à l'entendre s'exprimer à sa façon. L'idée n'est pas tant d'essayer de comprendre que d'essayer de rester présent.

C: Je ne dirais même pas survivre, ce n'est plus une vie, ce n'est même pas humain tout cela.

Ici, on assiste à un enrichissement du récit. L'élaboration se poursuit avec une acuité accrue pour présenter ce qui est là. Compte tenu de la présence de Pauline, il me semble important d'être également présent à ce qu'elle vit. Il semble déjà que plusieurs éléments peuvent cohabiter dans la même expérience.

G: Et pour vous Madame, quelle serait votre façon à vous de décrire votre expérience?

Le camp de base permet d'accueillir plus d'une personne. Il permet également d'apprécier la variété dans les façons de nommer une expérience.

P: Moi, c'est l'impuissance. Je regarde souffrir mon mari et je souffre aussi. Je souffre de ne pouvoir l'aider à sortir de sa souffrance. C'est tellement difficile...

Pauline offre un élargissement de la surface de résonance. Elle souffre aussi, mais le dit à sa façon. L'expression de sa souffrance ouvre sur sa capacité à être témoin de la souffrance de son mari, et rend plus explicite son engagement envers lui.

G: C'est tellement difficile, l'impuissance... Et vous, monsieur, vous disiez que ce n'est pas humain, tout cela...

Redonner les mots, pour relancer le récit, l'enrichir et favoriser la position témoin.

C: Non ce n'est pas humain et c'est devenu trop...

On assiste ici à l'émergence d'un témoin, capable de distinguer la limite du trop, du contexte qui submerge le soi. En l'absence d'espace, il est impossible d'aborder ce qui fait souffrir sans préalablement en être dégagé. Dans ces contextes où

l'espace identitaire et relationnel est insuffisant, et que l'accompagnateur n'est pas suffisamment présent à ce point de rupture entre une expérience supportable et une expérience qui ne l'est plus, l'accompagnement, l'accompagné et l'accompagnant risquent d'être paralysés par les processus monologiques. Il devient alors prioritaire de reconnaître ce trop, pour en faciliter la désidentification comme un préalable à l'entrée en dialogue entre la personne souffrante et le trop. Le fait d'ouvrir cet espace relationnel, en s'adressant à la personne et à sa capacité de s'identifier et de se désidentifier, lui permet de recouvrer sa capacité d'être soi, dégagé d'un contexte submergeant. Il sera alors accompagné par un autre que soi, qui en est témoin. Lorsque nous ne sommes pas d'emblée centrés sur un problème à résoudre, cela ne veut pas dire que nous ne sommes pas solidaires. C'est une solidarité d'être ensemble, une solidarité qui soutient l'autre autant à interagir « avec » les contextes qu'à agir « sur » eux.

Plus concrètement, il s'agit d'une attention envers qui est la personne et envers ses liens avec la communauté, envers sa manière de nommer les éléments présents de sa vie et de son expérience, ainsi qu'envers ce qu'elle découvre en se racontant. De plus, cette posture rendra possible l'accès à la capacité de s'accueillir mutuellement, de composer avec le non-savoir et le non-pouvoir vécus dans certains contextes. Il était donc nécessaire de présenter cette posture comme une base préalable à toute intervention d'accompagnement. Une compétence qui soutient l'accompagné, et l'accompagnant, à être témoins et auteurs, et par la suite complices, du développement des moyens d'accompagnement. À défaut de cette base, mobilisatrice du flot relationnel des processus dialogiques, tout ce qui suit risque d'être réduit à une technique.

LES ATTITUDES POUR RELIER ET SE RELIER

Pour faire de nouvelles expériences, il importe donc d'avoir accès à cette capacité d'être témoin. La capacité d'être témoin sera jumelée aux capacités et favorisera l'entrée en relation de l'espace intérieur avec l'espace extérieur. Ces accès sensoriels permettront d'introduire et, surtout, de « relier » les éléments perçus et d'en faire une nouvelle organisation. L'accès au langage servira à décrire et à « déplier » (Bourdieu, 1980) de plus en plus finement ces expériences, qui réintroduiront le rapport au temps et à la mémoire (Gingras et Lacharité, 2014; Clot, 2001). L'accès à la temporalité et à la mémoire favorisera la capacité de mise en récit. L'accès à la capacité de mettre en récit confirmera la posture de l'auteur. Soutenu par cette disposition, l'auteur pourra se laisser inspirer par le flot relationnel qui vient d'augmenter en volume et en surface de résonance. Lorsque la relation d'accompagnement est portée par ce mouvement relationnel et les attitudes d'empowerment, la relation devient « expérience de solidarité ». « Au détour, la solidarité s'est glissée dans une coquille neuve : l'accompagnement fait passer de la relation d'aide à l'aide à la relation » (Paul, 2009 : 21). Cette aide à la relation, tout comme la posture d'accompagnement, ne vient pas d'une démarche stratégique, mais bien d'un « savoir-être en résonance » (Gingras et Lacharité, 2014 : 29).

Dans cette logique, les attitudes se présentent comme une disposition de l'intervenant à participer à une conversation avec elle et non à propos d'elle (Gingras et Lacharité, 2014). Ce savoir-être implique une façon de tenir compte de l'aidé, et de respecter sa manière d'interagir avec les éléments présents dans sa vie, sa manière d'organiser sa vie, ses intentions et ses priorités. Ceci se traduit également dans le respect de son rythme, de sa culture et de sa manière de comprendre sa vie. Sa contribution ne s'arrête pas là, car l'introduction d'un savoir-être dialogique, qui réintroduira la réciprocité du lien, permet le subtil et structurant passage de « l'être avec » à « l'être

ensemble». L'état d'être ensemble permettra non seulement de soutenir l'aidé, mais il aidera l'aidant à rester en contact avec ses compétences à soutenir et à se soutenir. Ce savoir-être solidaire est devenu « capacité et compétence » à relier et à se relier. Il est maintenant chargé de cette réciprocité relationnelle, devenue un fluide identitaire permettant à la personne d'entrer dans une zone d'un prochain développement (Vygotski, 1934/1997). L'accessibilité à cette zone proximale de développement permettra à la personne d'y réorganiser les éléments de sa vie. Ici, l'accès n'est plus limité à l'espace, car s'est ajoutée la temporalité. Le rapport au temps est redevenu accessible par une mémoire relationnelle pouvant à nouveau circuler. L'accès à la mémoire permettra d'enrichir à la fois le récit et la capacité de l'auteur à conjuguer ce même récit à différents temps. L'accompagnateur pourra, par sa posture et son intérêt à suivre les propos de l'aidé, proposer des questions qui favorisent la capacité de relier et de se relier. Par exemple, il pourra interroger l'auteur sur les effets du contexte qu'il vient de déplier pour favoriser la capacité de mettre en relation. Les questions qui évoquent un rapport au temps ou à la mémoire soutiennent également cette capacité de mise en relation. « Il s'agit de parvenir [par le langage et son potentiel dialogique] à se détacher de son expérience afin que celle-ci devienne un moyen de faire d'autres expériences » (Clos, 2001 : 272). Il va de soi que l'usage de ces questions implique d'avoir préalablement soutenu un espace dialogique en amont. Ceci rappelle toute l'importance de la posture dialogique, qui permet de laisser se côtoyer des éléments pouvant être reliés par la suite. Voyons comment l'entretien narratif avec Claude et Pauline vient illustrer ce deuxième niveau de compétence à relier et à se relier.

G: Est-ce la première fois que ça vous arrive de constater que c'est « devenu trop » ?

Soutenu par la conscience relationnelle, la capacité d'être témoin relance la capacité de voyager dans l'espace et le temps, à la recherche des moments d'exception là où le trop du contexte n'a pas submergé Claude. « Le sujet entre dans des dialogues exté-

rieurs et intérieurs. On peut les regarder comme des exercices stylistiques qui lui permettent de prendre conscience de ce qu'il fait au moment même où il s'en défait pour éventuellement le « refaire » (Clot : 273). De cette capacité à être témoin de l'espace rendu possible par une nouvelle posture, Claude redevient disponible à son histoire à travers un rapport temporel.

C: Non, c'est déjà arrivé avant, à la maison. Trop de fatigue et trop de souffrance, ça épuise.

La présence relationnelle favorise la mise en relation et l'élargissement de la surface de résonance. Les relations se multiplient, permettant une reprise de la capacité de constater des effets en relation.

G: Que faisiez-vous avec ce « trop » ?

Encore ici, il ne s'agit pas d'une stratégie pour diriger l'entretien, mais quand l'accompagnateur est, lui aussi, soutenu par le mouvement relationnel et la posture d'empowerment, il y a reconnaissance chez l'accompagné de sa capacité de circuler dans les différents contextes sans en être submergé. La possibilité d'agir sur le contexte reste toutefois implicite.

C: Bien, une fois, Pauline a eu l'idée de me faire un massage de jambes. Ça m'avait aidé. Nous aurions fêté notre 40^e cette année. Mais actuellement, il n'y a plus grand-chose à fêter. En fait, présentement, il y a plus à subir qu'à fêter.

La circulation d'un contexte à l'autre rappelle l'impossibilité de vivre ensemble au-delà de ces 40 années. Il serait tentant de plonger dans ce contenu ; cependant, il semble que le soi perd sa mobilité. Le principe de retenue est encore de rigueur. Le choix de soutenir la position témoin et l'espace relationnel nous semble plus prometteur, car il invite à l'enrichissement du récit.

G: « Subir » quand c'est « trop »... Cela a quel effet ?

L'intérêt de suivre le récit et, surtout, l'auteur, nous inspire à redonner les mots, ce qui consolide la position témoin pour remettre en relation avec les effets et enrichir le récit.

C: C'est comme mourir avant de mourir.

Nous sommes en présence d'une affirmation gorgée par un flot relationnel, un rapport au temps et à l'espace, ainsi que d'une mise en action de la capacité à se « désidentifier ». Dans cette mise en forme d'une expérience, la position témoin de la conscience en action permettra de distinguer l'expérimentateur de l'expérience par la mise en relation et l'identification des effets des différents contextes sur soi. C'est ici que les savoir-être de l'intervenant se traduisent par sa sensibilité à l'aidé. Cette sensibilité facilitera les mises en relation qui permettront à l'aidé de se distinguer de son expérience. Elle offrira la possibilité que l'autre se sente inclus dans notre expérience. Il s'agit donc de miser sur la relation de personne à personne pour réintroduire la capacité de se relier au monde et de traverser les contextes monologiques (Leontiev, 1956). Il en ressort notamment que la posture appréciative de l'intervenant travaillera à contrer le regard inquisiteur des problèmes sur la personne. Un des fruits de ces attitudes sera la reprise du récit par l'accompagné, à partir de ses propres mots, pour se définir et définir le problème, plutôt que d'être contraint à utiliser les mots du problème ou, ce qui n'est guère mieux, les mots de l'intervenant dans un récit monologique ou réducteur. La prise de conscience de Claude rappelle cette capacité relationnelle qui a été mobilisée, lui permettant maintenant de dire, même s'il n'y a pas de solution en place : « *C'est comme mourir avant de mourir.* » La finalité ici n'est pas tant de résoudre, mais d'accéder à la capacité de faire une nouvelle expérience à partir d'une expérience saturée par les problèmes. Après avoir reconnu la compétence découlant d'une position témoin, et la contribution de la capacité de soutenir la mise en relation, nous allons aborder la compétence à soutenir le développement des savoirs par l'échafaudage narratif.

LES APTITUDES À SOUTENIR LA NARRATION

Cette capacité d'échafauder les savoirs issus d'une expérience particulière servira à paver la voie à la création de nouveaux concepts en les dégageant de l'expérience initiale. Dans beaucoup de situations d'accompagnement, la personne sera capable d'échafauder elle-même son expérience, pour faire non seulement une nouvelle expérience, mais aussi en dégager de nouveaux savoirs. Si l'on prenait l'analogie avec le système immunitaire, on pourrait concevoir les processus dialogiques comme des processus constamment à l'œuvre pour soutenir la santé relationnelle et le développement. Il est certainement justifié de se demander à quoi peut bien servir le développement d'une compétence chez l'accompagnant pour soutenir l'échafaudage narratif, si la personne accompagnée est capable elle-même d'échafauder ses récits. De toute évidence, l'intervenant n'a pas besoin de soutenir l'échafaudage narratif quand la personne le fait elle-même. Mais encore faut-il que l'accompagnant soit conscient qu'il est en présence d'un travail d'échafaudage narratif et que cet échafaudage est l'exercice d'un pouvoir mis au service du développement de nouvelles connaissances, lesquelles serviront les prises de décision et leurs mises en action. La capacité de l'accompagnant à reconnaître cet exercice du pouvoir de l'aidé favorisera la posture de retenue, vue comme la capacité à résister à une certaine compulsion, certes bien intentionnée, d'agir à la place de l'accompagné.

Sans généraliser à l'extrême cette idée, on pourrait dire que la seule présence de qualité d'un autre est suffisante pour soutenir, dans bien des cas, l'autoéchafaudage et le soutien dialogique. Cette affirmation, dans une logique du soutien du pouvoir d'être et d'agir de l'aidé, ne devrait pas servir à banaliser les autres compétences des intervenants, mais davantage viser leurs usages de façon consciente et délibérée. Les attitudes de l'aidant et son intérêt à en savoir davantage, notamment en redonnant les

mots, soutiendront la capacité de l'aidé à être auteur. Il arrive toutefois que, dans le récit, des processus monologiques s'infiltreront ; il se peut que la capacité d'échafauder s'en trouve réduite, ou même paralysée. Dans ces contextes, le « savoir-échafauder » de l'accompagnant pourra être mis à contribution pour soutenir le « savoir-échafauder » de l'accompagné lorsque celui-ci est moins accessible. Le soutien à la relance de la capacité d'échafauder pourra prendre la forme d'une proposition à retourner au camp de base, c'est-à-dire revenir à la posture témoin et, ainsi, recouvrer sa capacité de nommer tout en se dégageant de l'espace. L'accès à ce premier échafaudage sera soutenu par l'accès aux compétences de l'accompagné et de l'accompagnant à être d'abord témoins. La posture témoin servira donc à déployer la capacité à « faire connaissance ». Nous avons constaté, dans les premières minutes de l'entretien avec Claude et Pauline, comment la prise de contact basée sur le désir de faire connaissance a soutenu le développement de la capacité de relier et de se relier. La capacité de relier, présente dans le second échafaudage, permettra de « re-connaître » ce qui fait partie de son expérience, de l'organiser à sa façon et de vivre l'expérience sans être captif de l'expérience. Cette prise de contact avec l'expérience permettra d'identifier les effets présents de cette expérience sur soi et sur d'autres, et ainsi « faire de la connaissance » en s'appuyant sur le troisième échafaudage pour évaluer ce qui est précieux et ce qui est moteur de changements. La compétence à échafauder la mise en récit repose sur l'importance, pour un être humain, de pouvoir agir. « Ce qui est en jeu ne vise pas à résoudre un problème, mais bien à déployer la puissance d'agir » (Paul, 2009 : 48). Ce développement de la puissance d'agir passe notamment par la capacité de circuler de ce que l'accompagné connaît à ce qu'il pourra apprendre de nouveau (Gingras et Lacharité, 2014). Ici encore, la « naïveté » des questions est directement proportionnelle avec la capacité d'aller au-delà des évidences. Voyons un peu comment se situent Claude et Pauline dans la suite de l'entretien narratif. Il sera possible, dans cet extrait concernant le 3^e échafaudage, de constater que l'accès

à la capacité d'évaluer s'est redéployée par l'entremise des deux premiers échafaudages.

G: « Comme mourir avant de mourir »... Ma question est un peu naïve, mais « mourir avant de mourir », c'est bon ou pas bon pour vous ?

En quelque sorte, le modèle narratif prendra appui sur des questions qui suscitent autant la reconnaissance des capacités que l'exercice de celles-ci. Il semble que plus les questions sont naïves, plus elles favorisent le passage de l'implicite vers l'explicite et, par extension, soutiennent la capacité d'élaborer du savoir. La naïveté de certaines questions mérite d'être annoncée pour éviter qu'elle soit interprétée comme un manque de respect. Dans ce cas-ci, c'est la reconnaissance de la capacité d'exercer son jugement en fonction des effets de son expérience, nommée « mourir avant de mourir », sur sa vie.

C: C'est clair que ce n'est pas bon. Mais bon ou pas bon, je suis pris avec.

Le constat que ce n'est pas bon, sans avoir de moyens d'éviter la submersion, implique le soutien de Claude à redevenir « témoin et relié » pour que les processus dialogiques relancent les capacités développementales. Car, à défaut de recouvrer la capacité de circuler dans les contextes, le soi créateur reste prisonnier du contexte en proie à la submersion. Ceci nous apprend que, bon ou pas bon, un contexte dans lequel le soi est pris prive celui-ci de sa capacité de créer. Avoir du soutien pour se dégager du contexte, et s'en distancer au plan identitaire avant de poursuivre l'exploration, est nécessaire pour relancer les processus dialogiques.

G: Avez-vous une idée de ce qui pourrait vous soutenir présentement, avec cette impression de mourir avant de mourir ?

Se soutenir au moment où nous en avons besoin est une reconnaissance du droit d'être et d'agir vécu en relation. La prise de conscience crée une fois de plus des ponts qui favorisent à la fois l'expérience et la relation sans qu'il y ait rupture du flot relationnel. De l'espace et du temps sont alors redéployés par le développement de la capacité à être témoin, de la

capacité à circuler dans les contextes et de la capacité à s'apprendre du neuf en allant au-delà de ce qui est connu.

C: J'aimerais que Pauline puisse me masser les jambes, car je réalise que j'ai les jambes lourdes.

Nous assistons ici à des prises de conscience qui rappellent que la position témoin de la conscience est à l'œuvre: jambes lourdes, présence de Pauline, l'émergence d'une intention (demander à Pauline de lui masser les jambes). L'expression de cette intention amène à redéfinir l'accompagnement et à dégager le bon qui convient à Claude. Les nouveaux apprentissages de Claude viendront préciser le type d'accompagnement dont il a besoin. L'accompagnateur devra donc s'ajuster à l'évolution des connaissances de Claude et s'assurer de les réinvestir dans le développement des moyens d'accompagnement en contexte.

G: Vous m'aviez accordé 10 minutes et nous arrivons à la fin de cette période. Est-ce que je vous laisse avec votre femme et l'idée de recevoir un massage?

La validation de l'entente de départ implique un respect tant de ce qui a été dit auparavant que de ce que Claude souhaite maintenant. La posture dialogique permet de considérer simultanément ces deux réalités. L'accompagnateur a toujours besoin de ce repère relationnel incontournable qu'est l'accompagné.

C: En fait, j'aimerais que ma femme puisse me masser les pieds, mais j'aimerais également que vous restiez encore un peu.

Claude élabore une intention, une création de ce qui pourrait être aidant selon lui. La mise en place d'une nouvelle expérience à partir de l'expérience qu'il fait. La posture dialogique est toujours présente et permet la création de la cohabitation d'une co-intervention: un massage de sa femme et la présence d'un autre.

G: D'accord. Vous voyez ça comment?

Porté par l'engagement à aider l'autre à se soutenir, nous l'invitons à élaborer davantage la mise en place d'un scénario dont il est l'auteur, et dans lequel il est acteur, un acteur qui influence les autres acteurs

et les contextes. Il devient d'abord metteur en scène, puis producteur de nouveaux contextes: une œuvre se prépare.

C: Pendant mon massage, vous me parlez...

L'approche participative favorise une collaboration dans l'exploration de ce qui aide, le bon dont on a besoin. Un «massage» accompagné d'un autre qui parle... Le récit narratif est donc un moyen de dégager et de soutenir une posture d'auteur. La capacité de relier l'expérience et la conceptualisation nécessite un travail de médiation issu de l'échafaudage narratif. L'échafaudage permet d'ajouter du relationnel dans l'expérience, pour faciliter l'accès à la zone prochaine de développement et la création d'une nouvelle expérience (White, 2003). En ce sens, l'échafaudage narratif est un puissant moyen de création de savoirs. L'accès au savoir favorise également l'accès au pouvoir d'agir. Nous verrons donc, dans ce qui suit, comment s'articulent les compétences qui soutiennent la participation.

LES ACTIONS QUI SOUTIENNENT LA PARTICIPATION

L'approche participative se concrétise par l'union des capacités de l'accompagné et celles de l'accompagnant dans une œuvre commune, qui a émergé d'un travail conjoint. Ce travail conjoint a d'abord permis de prendre conscience et de nommer, de relier et de se relier, pour rendre possible l'auto-évaluation et l'évaluation en relation avec ce qui est pertinent au regard de l'accompagné et de ce qui a du sens pour lui. Cette pratique permet une transition vers un projet qui rappelle l'appartenance à une communauté et dont le sens s'est révélé en relation. Ce travail d'accompagnement offre, comme l'indique Paul, un espace de délibération interpersonnelle, un exercice d'altérité préalable à la création de sens. «Si ce travail du sens ne peut se faire seul, ce n'est pas que l'autre soit incapable, mais bien que le sens ne peut émerger que dans la délibération interpersonnelle» (Paul, 2009: 26). Cette affirmation nous renvoie

au fait qu'une expérience vécue de façon dialogique vient recharger des mots déjà connus, et même usés, en les transformant en concepts réinvestis d'un nouveau sens (Vygotski, 1934/1997).

Pour Vygotski, la pensée et le langage ont comme base commune le dialogue. Il semble en être de même pour le sens et l'action qui sont à la fois dialogue et fruit du dialogue. Cette vision de la participation dans la relation d'accompagnement se base sur le respect de la responsabilité de chacun dans la direction et le sens qu'il donne à sa vie. L'accompagnement portera attention à ne pas déposer la personne accompagnée de son imputabilité. Au contraire, elle veillera à soutenir l'exercice des responsabilités, d'abord au niveau de l'intention, puis au niveau des significations et des actions qui en découlent. D'une perspective dialoguée, des responsabilités pourront se dégager à travers un travail de création de nouvelles façons de rester actifs et responsables à travers la coresponsabilité. Encore ici, la pensée est à la fois action et véhicule de significations, comme le disait cet homme: «J'ai une atteinte au cerveau, parfois le réel et l'imaginaire se mélangent dans ma tête. Ma responsabilité est de faire confiance à mes proches». Il se dégage de cette affirmation un impressionnant travail dialogué de l'exercice de la responsabilité ancrée dans un contexte donné. Ce contexte a été exploré et nommé à sa façon, de telle sorte qu'une intention émerge, donnant la direction à une action en coresponsabilité. Cet exercice de la responsabilité, mise en action concrète, donne non seulement du sens à l'agir, mais renforce le travail d'intégrité de l'être: rester soi-même et se développer à travers les contextes. La suite de la conversation avec Claude et Pauline, à travers les quatre niveaux d'échafaudage, pourra rendre plus visibles non seulement le travail d'échafaudage du pouvoir d'agir, mais également les compétences de bases nécessaires à la participation.

G: D'accord, je ne sais pas encore de quoi je pourrai parler, mais il y aura certainement des silences. Peut-être quelques mots qui ne vous empêcheraient pas de profiter de votre massage. Quelques propositions, des

propositions que vous pouvez choisir d'utiliser ou de ne pas utiliser. Est-ce que cela vous convient?

Il serait facile, à ce moment-ci, de prendre une posture d'expert sur le contenu et sur les actions parce que l'accompagné nous accorde un droit de parole. Une posture participative, éclairée par l'éthique du doute, veillera à laisser cet espace vacant pour l'accompagné. Ici, l'intention de ne pas nuire (la retenue) prime sur celle d'aider. Éviter de prendre sa place, lui laisser accès à son droit et à sa responsabilité d'élaborer le bon qui lui convient. Dans cet esprit, l'idée n'est pas de nier l'expertise de l'intervenant, mais davantage de reconnaître que des savoirs utiles émergeront de la relation et, par le fait même, de reconnaître que les expertises de l'aidé et de l'aidant pourront être dialoguées. Le travail par propositions servira à présenter des options qui pourront être, à tout moment, remises en dialogue et en question. La validation des propositions est donc cette reconnaissance du pouvoir d'agir à sa façon.

C: C'est O.K.

G: Il se peut qu'au travers des propositions vous en inventiez d'autres, plus appropriées. Si vous êtes d'accord, vous pouvez simplement être présent à ce qui se présente à vous, à ce dont vous êtes témoin. Ça peut être le contact des mains de Pauline sur vos pieds, le mouvement de ses mains, la différence ou la ressemblance de température de ses mains avec vos pieds...

Il s'agit d'une façon de se soutenir soi-même comme accompagnateur dans «une position témoin» (Crombez, 2003) et dans la mise en relation par la prise de conscience de la sensibilité sensorielle. Il s'agit de cette même sensibilité qui, dans la petite enfance, avant le développement du langage, permettait d'explorer de nouveaux paysages et de faire de nouvelles expériences.

C: Ça marche!

La capacité d'être témoin relance la capacité de mettre en relation, d'apprécier de nouveaux savoirs et d'approcher la zone proximale de développement. Une mise en action dans l'exercice d'un engagement et d'une responsabilité se dégage. De plus, une

conceptualisation de l'expérience émerge : du sens se crée. La surprise de l'accompagnant devant des créations d'auteur, si elle est sentie, devient une invitation à en dire davantage sur le nouveau paysage qui se dessine.

G: Qu'est-ce qui marche?

L'accompagnateur ne peut lui-même interpréter ce qui émerge, il a besoin de l'accompagné pour décrire et interpréter son expérience. Cette question favorise le passage de l'explicite «ça marche» à l'implicite «qu'est-ce qui marche». D'ailleurs, cette question ressemble à une question d'échafaudage du premier niveau pour favoriser la position témoin. Cependant, étant donné que Claude est clairement en position témoin, la question servira davantage à l'élaboration des apprentissages émergents.

C: Je me sens bien, ça m'apaise, le massage de Pauline. C'est comme si je n'étais plus seul. Je ne réalisais pas que j'étais seul, même si Pauline était là. Il n'y avait que la fatigue qui était là, et qui prenait toute la place.

Nous assistons ici à un autoéchafaudage. 1. Mise en récit du: «massage de Pauline». 2. Mise en relation des effets du massage: «je me sens bien, ça m'apaise». 3. Mise en intention implicite: «comme si je n'étais plus seul» (je ne veux plus être seul). 4. Mise en concept de l'apprentissage: «je ne réalisais pas que j'étais seul même si Pauline était là». Il s'agit donc d'un travail d'échafaudage qui soutient la compréhension de Claude de ce qui était au cœur de sa souffrance et lui permet d'accéder à une capacité nouvelle de s'en dégager et d'en extraire du sens.

G: Et vous Pauline, comment ça se passe pour vous?

L'accompagnement permet de déposer plusieurs compréhensions, ou apprentissages, comme uniques et complémentaires sans devoir les opposer. Favoriser l'inclusion de Pauline est utile, mais reconnaître sa contribution à soutenir sa propre expérience et l'expérience de Claude l'est davantage. Leurs expériences à chercher et élaborer ensemble le bon qui leur convient.

P: Moi, je me sentais impuissante, maintenant, je réalise que je suis encore capable d'aider Claude. J'arrive à le soulager, ça me fait tellement de bien.

Pauline nous présente également un autoéchafaudage. 1. Mise en récit: «je me sentais impuissante» (au contact de Claude). 2. Mise en relation: (masser Claude) «ça me fait tellement de bien». 3. Mise en intention implicite: «j'arrive à le soulager». 4. Conceptualisation: «je réalise que je suis encore capable d'aider Claude». Parmi les fruits des processus dialogiques se dégagent, chez Pauline, le sentiment d'être en mesure de continuer à se développer, l'accès à sa propre cohérence entre ses intentions et ses actions, ainsi que l'accès à la capacité de s'engager.

G: S'il y avait une image, une expression ou un constat qui vous permettrait d'évoquer ce que vous avez vécu?

Il s'agit d'une question d'échafaudage des apprentissages, une question pour élaborer les concepts et les savoirs découlant de l'expérience d'être ensemble. Bien que des apprentissages aient déjà été évoqués, cette question pousse plus loin la capacité de conceptualiser en relation.

C: J'étais seul et incapable de sortir de moi-même tellement la souffrance était importante. Je réalise maintenant que je peux demander, mais aussi que je peux recevoir. Je suis content de voir ma femme sourire à nouveau.

Nous avons accès aux éléments centraux d'une posture dialogique: le soi créateur, libéré des contextes oppresseurs; la capacité d'être témoin; la capacité de circuler librement d'un contexte à l'autre; la capacité d'être et d'agir; et la présence d'un espace pour devenir. Demander et recevoir circulent plus librement, ce qui permet l'exercice de l'imputabilité. La capacité d'apprécier un sourire à nouveau renvoie à l'activité sensorielle mise en action.

P: J'avais oublié que j'étais encore capable de l'aider. Je suis contente d'avoir contribué à son bien-être. Aujourd'hui, en me demandant de l'aider, c'est lui qui m'aide.

La relation dialogique permet de renouer avec l'intention, l'engagement et la reconnaissance de ses compétences. C'est par l'accès à la relation que Pauline confirme à Claude qu'il ne fait pas que demander, mais qu'il donne encore. Le récit narratif s'arrête ici. On peut imaginer qu'il a pu se poursuivre entre Claude et Pauline en notre absence, mais nous n'en avons pas la certitude. Claude est décédé environ deux semaines plus tard. Il n'y a pas eu d'autres demandes adressées au travailleur social. Les différentes communications entre les membres de l'équipe rapportaient des douleurs occasionnelles fluctuantes, mais, somme toute, relativement bien soulagées. Il n'y aurait pas eu d'autre expression de détresse, comme en ce vendredi de fin de journée.

EN CONCLUSION

Nous avons tenté de démontrer comment les processus dialogiques facilitent le passage entre l'action et la pensée par la médiation qu'offre le langage. L'accompagnant peut soutenir par sa présence le pouvoir d'être et d'agir même dans des contextes saturés par les processus monologiques. Toutefois, il reste important que l'accompagnement ne soit pas imposé. Un accompagnement imposé offrirait encore plus de prises aux processus monologiques. Dans la situation de Claude et de Pauline, il y a eu une autre brèche favorisant un espace dialogique : la sensibilité de l'infirmière et sa capacité de mettre en lien des personnes qui n'ont pas encore de lien. La manière de faire la référence offre en elle-même un échafaudage du lien. Il semble que cette infirmière a su mettre en récit son expérience avec une personne qui souffre et, par la suite, mettre en récit la possibilité perçue d'un accompagnement. La mise en relation de ces deux éléments par son engagement avait déjà ouvert un espace dialogique bien avant notre arrivée au chevet. Nous retrouvons dans ce récit de Claude et Pauline comment le travail d'échafaudage s'inspire d'une conception de la personne comme un être autonome, relationnel, responsable et projectif. Bien que ces différentes caractéristiques ou capacités semblaient

paralysées, elles se sont revitalisées à travers l'échafaudage du pouvoir d'être et d'agir qui, par la suite, permettait la création d'un espace pour devenir.

Cette exploration des niveaux de compétences associés à une approche participative en accompagnement propose non seulement une vision émancipatrice de l'accompagné, mais participe activement au soutien du pouvoir d'être et d'agir constitutif du développement de l'accompagnant et de la relation d'accompagnement soutenu par l'échafaudage des moyens de développement.

Dans cette réflexion, l'approche participative a servi de cadre théorique, éthique et pratique pour situer l'accompagnement en comparaison avec d'autres approches utilisées en soins palliatifs. Ce travail comparatif souligne la pertinence de pouvoir situer ces approches selon leurs potentialités, leurs indications et leurs cibles respectives. La pratique participative de l'accompagnement a été présentée comme une approche prometteuse chez les personnes atteintes d'une maladie à issue fatale et confrontées à l'expérience paradoxale de perte des capacités tout en continuant de se développer. Cette pratique trouve notamment sa pertinence dans la mesure où elle favorise le développement du pouvoir d'être, d'agir et de devenir, tant de l'accompagné, de l'accompagnant que de la relation d'accompagnement. L'utilisation de l'approche participative comme cadre théorique et pratique a permis d'identifier sept repères pour l'accompagnement, lesquels se déclinent en quatre niveaux de compétence et en trois principes éthiques mis au service du développement du pouvoir d'être et d'agir à partir des processus dialogiques.

Toutefois, le potentiel de l'approche participative en accompagnement, bien que prometteur, ne permettra pas d'éviter l'impuissance. Elle comporte ses limites et n'est pas à l'abri des dérives possibles. Cette reconnaissance des limites favorisera justement l'art de composer avec l'impuissance et les pertes de capacités sans en être disqualifié au plan humain. De fait, cette approche qui recherche le développement du pouvoir d'être et d'agir ne doit pas être confondue avec une quête de toute-puissance, qui l'éloignerait

des grands principes qui l'ont inspirée initialement. Dans le même ordre d'idées, l'approche participative risquerait d'être réduite à une technique si elle était coupée des dynamismes qui lui ont permis de se développer. Considérant les défis que pose l'expérience de la perte de capacités pour la personne malade, et considérant le potentiel de développement humain des processus dialogiques, il semble pertinent de considérer l'approche participative comme une source d'enrichissement des pratiques d'accompagnement.

NOTES

1. Il s'agit d'une conversation narrative qui n'a pas été enregistrée. Elle a toutefois été écrite tout de suite après sa réalisation, afin d'en préserver un souvenir le plus fidèle possible et présenté de manière à protéger l'anonymat du couple. Il en est de même pour toutes les paroles rapportées par les personnes malades qui sont présentées dans ce texte. L'utilisation de cette conversation vise donc à illustrer la mise en place et le déroulement d'un échafaudage narratif dans un contexte où le pouvoir d'être et d'agir a été fragilisé par l'expérience de perte de capacités découlant de la maladie et de la fin de vie annoncée.
2. Dans le cadre de cette réflexion, l'approche participative intègre plusieurs éléments de l'approche narrative, dont l'échafaudage des récits de vie (White et Epston, 2003; White, 2009) et la philosophie de l'empowerment (Dunst, Trivette et Lapointe, 1994) par l'échafaudage du pouvoir d'être et d'agir (Gingras et Lacharité, 2014).
3. Son utilisation vise donc à illustrer la mise en place et le déroulement d'un échafaudage narratif dans un contexte où le pouvoir d'être et d'agir a été fragilisé par l'expérience de perte de capacités découlant de la maladie et de la fin de vie annoncée.

RÉFÉRENCES

Anderson, H. (2005). *Conversation, langage et possibilité*. Bruxelles: Satas.

Beauvais, M. (2004). Des principes éthiques pour une philosophie de l'accompagnement. *Savoirs*, 6, (3), 99-113. doi: 10.3917/savo.006.0099.

Bourdieu, P. (1980). *Questions de sociologie*. Paris: Éditions de Minuit.

Clot, Y. (2001). Clinique du travail et action sur soi. Dans *Théories de l'action et éducation* (pp. 255-277). Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck Supérieur. doi:10.3917/dbu.baudo.2001.01.0255.

Crombez, J.-C. (2003). *La méthode en ÉCHO: Une traversée vers l'implicite*, Beauport: MNH.

Clot, Y. (2001). «Bakhtine, Vygotski et le travail», *Travailler*, 2 (6), 9-12.

Dunst, C. J. Trivette, C.M., Lapointe, N. (1994). *Meaning and key characteristics of empowerment*. Dans C.J. Dunst, C.M. Trivette et A.G. Deal (sous la direction de), *Supporting et Strengthening Families*. Brookline: Cambridge.

Gergen, K. J. (2009). *Relationnal being, Beyond Self and Community*. Oxford: University Press.

Gingras, M.-A. et Lacharité, C. (2014) L'autosupervision dialogique en intervention psychosociale: Intégration et création de savoirs en contexte de crise relationnelle (sous presse).

Lacharité, C. (2009). *L'approche participative auprès des familles*. Dans Lacharité, C., Gagnier, J.-P., (dir.) *Comprendre les familles pour mieux intervenir: Repères conceptuels et stratégies d'action*. (p.157-182). Montréal: Gaétan Morin, Chenelière Éducation.

Le Bossé, Y (2012). *Sortir de l'impuissance. Invitation à soutenir le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités. Tome 1: Fondement et cadre conceptuel*. Québec: Éditions Ardis.

Lévinas, E. (1982). *Éthique et infini*. Paris: Fayard.

Mercier, C. (2012). *Référentiel de compétences des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux*, OTSTCFQ, Québec: Bibliothèque et Archives nationales.

Nickner, G. (2018). Mourir: un défi relationnel pour la personne malade, les proches et l'accompagnement? *Les Cahiers francophones de soins palliatifs*, 17 (2) 57-61.

Paul, M. (2009). L'accompagnement dans le champ professionnel, *Savoirs*, 2 (20) 11-63. DOI 10.3917/savo.020.0011

Ricœur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*. Paris: Éditions du Seuil.

Ricœur, P. (2004). *Parcours de reconnaissance*. Paris: Éditions Stock.

Shotter, J. (1998). Social construction as social poetics. Dans B.M. Bayer & J. Shotter, *Reconstructing the Psychological Subject* (33-51). London: Sage.

Vendryès, P. (1981). *L'autonomie du vivant*. Paris: Éditions Maloine.

Vygotski, L.S. (1934/1997). *Pensée et langage*. Paris: La dispute.

White, M., Epston, D. (2003). *Les moyens narratifs au service de la thérapie*. Bruxelles: Satas.

White, M. (2009). *Cartes des pratiques narratives*. Bruxelles: Satas.